

Peu de présents au Conseil de Métropole d'aujourd'hui, à peine le quorum. Nous étions 42 à l'ouverture de séance, et encore... André Rossinot a dû attendre et commencer avec 10 minutes de retard pour constater le quorum.

Le Président commence par une très longue intervention pour "positiver à donf" sur la délibération du Grand Nancy Thermal. Quand soudain (celle-là, il ne nous l'avait jamais faite), il reçoit un coup de téléphone. Il arrête tout, il répond, devant nous, et nous informe que "c'est Laurent Hénart"...

Après, un employé de la Métropole était chargé de nous présenter le projet (est-ce qu'aucun élu de droite n'avait voulu le présenter ? Ou bien, est-ce qu'aucun n'aurait su le présenter ?)

Et puis, nous avons eu droit à un superbe PowerPoint, en 3D, avec petite musique, visite virtuelle. C'était beau ! Rien que le PowerPoint, ça doit coûter beaucoup d'argent, pour convaincre (au fait, combien ça coûte ?)

La visite virtuelle, nous montre que clairement, dans ce projet, il n'y aura pas de place pour les pauvres...

De nombreuses interventions d'élus de droite ont suivi. Toutes à l'unisson : très positives et complémentaires, car toutes écrites sur commande par le cabinet du Président.

Tout le monde avait la consigne de ne pas réagir à mes propos... sympa. Sauf Werner (le gendre !), qui tel le beauf moyen, et comme à son habitude, ne peut s'empêcher de m'envoyer un scud.

Même si je suis en désaccord avec Laurent Hénart, j'ai trouvé son intervention intéressante.

Je regrette l'intervention de Bertrand Masson, qui manifestement est dans une stratégie personnelle. Il nie la catastrophe économique annoncée, il ne l'évoque même pas. Lorsqu'il annonce "nous voterons pour", au nom de qui parle-t-il ? Il est d'ailleurs remercié à la fin par Rossinot qui lui propose de "continuer à travailler ensemble"...

Une fois encore, une partie de la gauche se couche. Rossinot a bien manœuvré. Alors que l'on sait pertinemment que ce sujet fait aussi débat parmi la droite, ils votent "pour". Les électeurs s'y retrouveront.

D'ailleurs, Serge Bouly, lui-même, dans son intervention, reconnaît : "trop coûteux ? Je ne sais pas"...

Résultat : délibération votée. Rappelez-vous de tout cela, dans chacune de vos communes

dans deux ans...

Monsieur le Président, chers collègues,

Il ne faut pas commettre cette erreur de plus.

J'entends l'argument de l'attractivité et je suis sensible à votre "argument publicitaire", ce superbe PowerPoint fait pour rêver, que vous venez de nous faire projeter. Mais dès lors que l'attractivité fait régresser le service au public tout en coûtant très cher à la collectivité, où en est l'intérêt ?

Sur le fond, le projet reste très discutable (en ce sens qu'il n'a pas été discuté comme il aurait dû l'être) : le patrimoine Ecole de Nancy est absorbé et englué, de tous côtés, par une architecture moderniste banale. Même si on peut être satisfait de l'idée de terminer la galerie de Lanternier, idée reprise des propositions de Françoise Hervé (que vous auriez dû écouter un peu plus), c'est au moins ça. Mais, cela reste inacceptable.

La "friche herbeuse" censée remplacer la piscine Louison Bobet, reçoit finalement, dans ce que vous présentez aujourd'hui comme une option, deux constructions. On retire à la population un site de loisirs idéal, pour un usage en quelque sorte privatif. Mesdames, messieurs, vous irez expliquer aux Grands Nancéiens que vous avez voté la suppression de la piscine Louison Bobet dans ces conditions-là ?

Je rappelle, et même si vous vous en défendez, qu'il n'y a pas suffisamment de piscines et de créneaux disponibles pour les enfants des écoles dans le Grand Nancy. N'importe quel parent d'élève ou enseignant vous confirmera les conditions dans lesquelles les scolaires sont pressés de se déshabiller, de passer trop rapidement dans le bassin, pour ensuite se dépêcher de se rhabiller et libérer les lieux. Dans votre ROB, vous annoncez la fermeture d'une ou deux piscines, vous ne nous avez toujours pas dit auxquelles vous pensez. Alors que la priorité devrait aller au service des habitants.

Votre projet n'est pas et ne sera pas populaire.

Ensuite, il y a votre méthode. Vous nous avez caché depuis longtemps que la donne avait changé. Au début, nous ne devions rien verser à l'investissement, et aujourd'hui ce serait 25 Md'€ à un moment où nous n'en avons pas les moyens. Vous le saviez puisque vous avez sollicité une aide de la Région pour l'investissement.

Je vous ai proposé un débat en interne, pour évoquer ces évolutions...vous ne m'avez pas répondu. Là encore vous êtes allé à marche forcée.

Chacun sait que lorsqu'on lance un appel d'offres, il y a un cahier des charges. Si au moment d'attribuer, la règle a changé et que le candidat s'est donc positionné sur un cahier des charges différent, il y a un risque juridique. Et lorsque l'on sait le nombre de gens qui pétitionnent contre ce projet, vous risquez un recours de la part des citoyens.

Et puis, il y a l'aspect budgétaire, **NOUS N'EN AVONS PAS LES MOYENS !**

Nous avons en priorité à prévoir une ligne 1 de transport en commun, c'est notre responsabilité, priorité d'autant plus urgente que vous avez décidé unilatéralement du déménagement de nombreux établissements sur le plateau de Brabois, avant même que d'avoir pensé aux déplacements quotidiens de ces centaines de Grands-Nancéiens pour qu'ils aillent travailler.

Au mois de mai, en Conseil, je vous ai dit que que votre délibération sur la ligne 1 était une coquille vide, un stratagème pour nous renvoyer à de nouvelles études et surtout je vous demandais de nous préciser comment vous alliez payer tout ça... Vous avez d'ailleurs reconnu cela lors du dernier Conseil de Métropole, à propos du Contrat Métropolitain, vous avez commenté pour expliquer qu'on n'y trouvait même pas la ligne 1, que pour l'instant on ne savait pas quel projet on allait retenir, ni comment on allait le financer.

Je vous ai fait des suggestions pour ce financement, et parmi elles, revoir votre copie à propos de Grand Nancy Thermal.

Je continue à dire que cela va nous coûter environ 80 Md'€ pour moins de service à la population du Grand Nancy.

D'abord, on nous annonce un projet à 117,48 Md'€ (parlons en TTC pour que le grand public soit au courant). Voyez-vous, je ne connais pas un seul investisseur privé qui souhaiterait s'engager sur une pareille somme, sans avoir l'assurance de gagner de l'argent... Et alors là, je commence à me demander s'il se justifie que nous lui versions tant d'argent public ? Cela mériterait d'être regardé de plus près.

Chacun sait que ce genre de projet énorme est au début annoncé à un certain coût et qu'en court de réalisation, par avenants divers, ça dérape encore plus... Vous devriez vous souvenir de ce que je vous dis aujourd'hui, le jour où la Métropole sera sollicitée pour abonder à nouveau...

- pour les 25 millions à l'investissement, on nous parle d'effondrements pour justifier cette somme et on nous assure que de toute façon, il aurait fallu faire ces travaux. Je ne suis pas sûr que le surcoût dû à ces travaux représente vraiment 25 millions... C'est une petite fortune quand même.

Et puis si nous avions dû engager ces réparations, elles n'étaient peut-être pas urgentes et peut-être même pas indispensables, puisque ces effondrements existent depuis longtemps et qu'on ne s'en était même jamais aperçu...

- Et puis, il est écrit que le Grand Nancy versera chaque année une contribution forfaitaire au concessionnaire de 2,26 M d'€ (en sachant que cette somme peut être amenée à connaître une "légère variation" selon vos propres termes ! ce n'est pas sérieux !). Puis, vous relativisez en ajoutant que chaque année ce

concessionnaire reversera une redevance additionnelle de 400 000€ ce qui ramènerait la contribution du Grand Nancy à 1,837 M d'€.

Et vous comparez cette somme au coût actuel de fonctionnement du site 2,20 Md'€ annuels.

... Sauf que vous comparez ce qui sera notre coût annuel (2,26 M) moins les recettes (400 000) à ce qui serait le coût du site actuel (et là, vous ne retranchez pas les recettes. On nous embrouille.

Alors, faisons les comptes :

25 Millions (subvention d'investissement) + (1,837 Millions multipliés par 30 ans = 55,11 M
deux candidats non retenus)

= 80,51 millions d'€ sur 30 ans

Je n'ose imaginer aussi les dérapages à venir sur le coût global de l'opération.

C'est une catastrophe annoncée.

Monsieur le Président, c'est un beau projet qui mérite notre intérêt mais qui doit être reporté dans le temps pour être mieux traité.

Manifestement, vous vous faites plaisir avec un tel projet mais vous sacrifiez l'avenir. De ma part, ce n'est pas une posture. Je pense qu'il est urgent d'être responsable en ce qui concerne les équilibres budgétaires de la Métropole. Les prétendants à votre succession parmi vos amis sont nombreux. Ils doivent savoir que pour être crédible, il faudra avoir voté et engagé l'avenir avec responsabilité.

À gauche, comme à droite, les avis divergent. JE PENSE QUE MÊME
L'ABSTENTION SERAIT UNE ERREUR !

Madame Annie LEVY SIFERMANN ne pouvait être présente, car retenue pour des raisons professionnelles. Elle m'a donné pouvoir, et tout comme moi, elle votera contre cette délibération.

Je vous demande de reporter ce projet pour pouvoir le reconsidérer avec toutes les précisions nécessaires dans le contexte global de nos possibilités budgétaires.